



Réaction au budget 2009-2110 :

LES ENTREPRISES TECHNOLOGIQUES EN DÉVELOPPEMENT ONT BESOIN DE PLUS POUR PASSER LA TEMPÊTE

MONTRÉAL, le 23 mars 2009 – L'Association du capital de risque et du placement privé et public du Québec, RÉSEAU CAPITAL, accueille favorablement les mesures, qui visent à soutenir les emplois et à aider la relance de l'économie, qui se trouve dans le budget déposé la semaine dernière par le gouvernement, mais considère qu'elles seront insuffisantes pour régler à court terme la situation précaire du financement des entreprises technologiques en développement. Dans les mesures budgétaires, on retrouve en effet les recommandations structurantes qu'avait proposées RÉSEAU CAPITAL lors de rencontres avec le ministre du Développement économique, de l'innovation et de l'exportation du Québec et des représentants du ministère des Finances.

Bien que les modalités de fonctionnement n'en soient pas encore connues, le fonds d'urgence ne semble pas répondre aux demandes des entreprises en développement car il vise uniquement les sociétés privées et publiques de moyenne et grande taille. Quant au fonds d'amorçage, RÉSEAU CAPITAL souligne que c'est un pas dans la bonne direction bien que les sommes consacrées y soient insuffisantes.

RÉSEAU CAPITAL se dit cependant inquiet qu'aucune des trois solutions prioritaires à court terme proposées au gouvernement n'aient été intégrées dans le budget. RÉSEAU CAPITAL avait plutôt recommandé la mise en place d'un mécanisme de prêt aux entreprises technologiques en développement qui

viendrait compléter leurs rondes de financement. Une autre mesure recommandée et simple à implanter, qui est absente du budget, est celle de relever temporairement le plafond des crédits d'impôts à la R-D de 60 à 80 pour cent pour les jeunes entreprises en croissance. Pour compléter, RÉSEAU CAPITAL proposait également l'élargissement des crédits d'impôt pour rendre éligibles certaines de leurs dépenses de commercialisation.

RÉSEAU CAPITAL reste confiant que le gouvernement du Québec peut implanter des mesures additionnelles ou améliorer les mesures annoncées permettant aux jeunes entreprises technologiques de traverser cette crise mondiale afin que l'économie du Québec en ressorte plus forte.

A propos de Réseau Capital

Réseau Capital - l'Association du capital de risque et du placement privé du Québec a été fondée en 1989. Réseau Capital, regroupe des membres, qui représentent les sociétés d'investissement en capital privé et public, ainsi que les cabinets de professionnels œuvrant dans l'industrie et a pour mission de contribuer au développement et au bon fonctionnement de la chaîne d'investissement. Les axes d'intervention privilégiés de l'association sont la formation, l'information, le réseautage, la promotion et la représentation.

-30-

Renseignements (médias seulement) :
Gerald A. Lefebvre, (514) 451-6135